

# Changement de domicile ou d'état civil sur la liste électorale

Si vous emménagé dans la commune d'Éragny, ou si vous changez de domicile dans Éragny, vous devez procéder à une demande d'inscription.

Dans le cas d'un changement d'état civil, vous devez effectuer les mêmes démarches qu'un changement de domicile, et présenter **un justificatif de votre état civil**.

Ces changements ne s'effectuent pas automatiquement. Vous pouvez vous inscrire :

## En ligne

Vous devez fournir la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité

Par la suite, vous devez faire votre [demande d'inscription en ligne en cliquant ici](#)

## En mairie

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)

## Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants à la mairie d'Éragny, Place Louis-Don-Marino, CS 70021, 95610 Éragny-sur-Oise :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)

## Infos pratiques

Vous pouvez vous inscrire toute l'année

**Attention** : pour voter lors d'une élection en particulier, vous devez respecter une date limite, soit le 6e vendredi qui précède le 1er tour au plus tard.

Plus d'informations sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## Contact

Tel. 01 34 48 35 00